



Mardi 12 juillet 2012
Communiqué de presse

Alerte canicule

Mise en place de tarifs spéciaux dans les piscines

Afin de faire face au nouvel épisode de canicule, l'Agglo facilite l'accès aux piscines avec la mise en place de tarifs spécifiques dès ce mercredi 13 juillet. Objectifs : permettre aux habitants de se rafraîchir et ainsi limiter les effets liés aux fortes chaleurs.

La Préfecture de La Drôme déclencherà ce soir le niveau 3 « alerte canicule ». Ce niveau, qui correspond au passage en orange sur la carte de vigilance météorologique, est activé lorsque la température atteint les 34°C et ne redescend plus en dessous de 20°C la nuit durant trois jours consécutifs.

Lors du conseil communautaire du 29 juin dernier, les élus de l'Agglo ont voté à l'unanimité la mise en place de nouveaux tarifs en cas d'alerte canicule. Le prix de l'entrée est ainsi ramené à 1€ pour les 3-18 ans et à 2 € pour les plus de 18 ans. L'entrée pour les moins de 3 ans est gratuite. Des tarifs qui resteront applicables pendant toute la durée de l'épisode caniculaire et concernent les cinq piscines gérées par l'Agglo*.

Cette décision permet de répondre de façon adaptée à l'intensité et à la durée du phénomène et ainsi de réduire les risques liés aux fortes chaleurs.

Plus d'infos

Horaires des piscines > valenceromansagglo.fr

Canicule Info Service > 0800 06 66 66

* Bourg-lès-Valence, Le Petit Nice à Chabeuil, Camille Muffat à Portes-lès-Valence, Serge Buttet à Romans-sur-Isère et Jean-Pommier à Valence.

Contact presse

Herveline Réhault | 06 28 83 94 98 | herveline.rehault@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr et suivez nous sur

